

COMPTE RENDU DU CA DU 8 JUIN 2017

Etaient présents : M MIET Président, M LOPEZ Vice- président, M FREBOURG Trésorier, M PORIEL Secrétaire, MME COLOMBEL, MME CARRE Administratrices, M GURY, M FALAISE, M PIERRE Administrateurs.

POINT 1 : APPROBATION DU PV DU 18 AVRIL 2017.

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

POINT 2 : ETAT DES ADHESIONS ET FINANCES.

Le nombre d'adhérents est de 120 à cette date. Les cotisations s'élèvent à 2330 euros. Quelques chiffres : DAV : 388 euros ; LIVRET A : 14296 euros ; PARTS A et B du CCOOP : 8382,25 euros. Par ailleurs, le CA convient de la mise à disposition à E. CARRE d'une carte bleue.

POINT 3 : PARTICIPATION AUX AGR ET ASSEMBLEE DES PARTS P du CCOOP.

J MIET, P FALAISE, P LOPEZ ont participé à ces réunions. Parmi les informations, nous notons la création d'un Comité des censeurs lors de l'AG des parts P composé de MM DETILLEUX, ANTOINE et Mme CLEMENT. Par ailleurs, il est envisagé un lease back pour le siège social (?)

POINT 4 : ACTIVITE SORTIES par E CARRE.

Est envisagée une sortie sur la « coulée verte et le musée de l'immigration ». Une réflexion est menée sur un week-end en fin d'année soit Strasbourg ou Colmar soit Bruges. Au second semestre, les sorties seront organisées tous les mois et demi/ deux mois.

POINT 5 : PARTICIPATION J MIET A l'AG DES ANCIENS DE NATIXIS et le 28/09 à l'AG des amicales des anciens des B POP.

Un compte rendu des réunions sera fait lors du CA d'octobre à Montpellier.

POINT 6 : RELATION AVEC UMC. Etude de la proposition BPCE MUTUELLE.

La situation du contrat 2016 AACC/UMC sera connue cet été. L'examen de la situation sera fait lors du CA d'octobre. L'AG des amicales BPOP permettra d'en savoir plus sur BPCE MUTUELLE.

POINT 7 : le nouveau site de l'AACC.

P FALAISE fera le point au prochain CA sur le nouveau site et son utilisation par les adhérents.

POINT 8 : programme d'actions.

- Le 7 juillet participation à une réunion au Crédit Coopératif concernant les futurs retraités ce qui permet de présenter notre association pour les inviter à y adhérer.

-Réunion adhérents de Provence Côte d'Azur, les 2 et 3 octobre à Montpellier.

-Prévoir en 2018 une réunion des adhérents du Bordelais.

-Projet Chablis : décision à prendre au CA d'octobre

-Organiser en décembre une réunion du Club Epargne : dates possibles 11,12, 13 ou 15 décembre. ,

L'ordre du jour étant achevé la séance est levée à 12h30.